

**AVIS PUBLIC  
APPROBATION DE LA RÉSOLUTION 137-2026**

**SIGNATURE D'UN BAIL AU QUAI MACPHERSON AVEC ESCAPADES  
MEMPHRÉMAGOG INC. RELATIF À LA LOCATION D'UN PARC FLOTTANT**

PRENEZ AVIS que, lors d'une séance ordinaire tenue le 20 avril 2026, le conseil municipal de la Ville de Magog a adopté la résolution suivante :

**Résolution 137-2026 Bail au quai MacPherson avec Escapades  
Memphrémagog inc. concernant la location d'un parc  
flottant**

Ce bail a pour principal objet de conclure une entente avec Escapades Memphrémagog inc. pour la construction d'un parc flottant sur batardeaux, au quai MacPherson.

Les coûts de construction et d'aménagement du parc flottant seront assumés par la Ville. Ces coûts de construction non indexés, ainsi que les frais annuels de mise à l'eau, de sortie de l'eau, d'entreposage du parc flottant et de nettoyage des batardeaux, ajustés annuellement selon l'indice des prix à la consommation, représenteront un montant annuel maximal de 30 000 \$ avant taxes, payable sous forme d'un loyer échelonné sur 10 ans.

Cette résolution a été approuvée par les personnes habiles à voter le 1er mai 2026 et ne requiert pas l'approbation du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

Advenant que le total des coûts mentionnés précédemment excède le plafond annuel ainsi indexé, Escapade Memphrémagog inc. assumera seule l'excédent, jusqu'à concurrence d'un montant annuel maximal de 40 000 \$ avant taxes, lequel plafond sera également ajusté annuellement selon l'indice des prix à la consommation, à l'exclusion du loyer relatif aux coûts de construction.

Tout excédent du montant annuel de 40 000 \$ avant taxes, tel qu'indexé le cas échéant, sera assumé par les parties à parts égales.

Tout intéressé peut prendre connaissance de cette résolution ainsi que le bail sur le site Internet de la Ville, dans la section des avis publics à [www.ville.magog.qc.ca](http://www.ville.magog.qc.ca) ou pendant les heures ordinaires d'ouverture de bureau, au Service du greffe, à l'hôtel de ville situé au 7, rue Principale Est à Magog.

Donné à Magog, le 4 mai 2026.

  
M<sup>e</sup> Marie-Pierre Gauthier,  
Greffière